

MMR POLITIQUE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

10/12/2024

Préparé par : Département de Conformité de MMR

Numéro du document : PLPBSP22_014

Date d'approbation du Conseil d'Administration : 30/12/2024

Catégorie : Public

Révision : 2.2

Introduction

Fondée en 2009 en République Démocratique du Congo (RDC), Mining Mineral Resources (MMR) est un leader dans l'exploration et la production de minéraux essentiels tels que l'étain, le tantale et le tungstène. Engagée dans l'approvisionnement responsable, MMR a été pionnière dans l'introduction de l'Initiative Internationale de la Chaîne d'Approvisionnement de l'Étain (ITSCI) dans le pays et veille au respect des directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

Engagement en faveur d'un Approvisionnement Responsable

MMR s'engage à mener ses opérations de manière éthique et responsable. L'entreprise soutient pleinement les objectifs de la Section 1502 du Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act des États-Unis, qui vise à réduire le lien entre l'exploitation minière et les conflits dans les provinces orientales de la RDC. MMR reconnaît également les obligations de divulgation imposées par cette loi aux entreprises déclarantes auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis.

Engagement et Conformité de la Chaîne d'Approvisionnement

MMR s'approvisionne en concentrés d'étain issus de ses propres permis miniers, d'exploitations minières à grande échelle et d'activités artisanales. L'entreprise reconnaît la forte dépendance économique de milliers de mineurs et de leurs

communautés dans les Zones de Conflit et à Haut Risque (CAHRA) à la production et au commerce de l'étain.

Afin de garantir des opérations responsables et durables, MMR participe activement aux initiatives traitant des préoccupations liées aux CAHRA et adhère au cadre de l'Annexe II de l'OCDE.

MMR suspendra ou mettra fin à ses relations commerciales avec tout fournisseur fournissant des matériaux provenant de mines identifiées comme à risque selon l'Annexe II et n'ayant pas pris de mesures correctives.

L'entreprise garantit que 100 % de sa production d'étain provient de la RDC et applique une politique stricte interdisant tout commerce avec des entités pouvant financer, directement ou indirectement, des groupes armés dans la région. Cette mesure permet de prévenir les violations des droits humains liées aux minerais de conflit.

Traçabilité et Systèmes de Reporting Numériques

MMR assure la traçabilité complète de tous les minéraux approvisionnés grâce à des mécanismes de suivi robustes, notamment :

- Audits indépendants réalisés par des tiers,
- Systèmes numériques de reporting,
- Vérification en temps réel avec les partenaires en amont.

Toutes les sources de minéraux sont surveillées en continu pour éviter toute contamination de la chaîne d'approvisionnement par des sources illicites.

Engagements Fondamentaux

Pour garantir un approvisionnement éthique et une diligence raisonnable, MMR s'engage à :

- Diriger les efforts de l'industrie pour développer et mettre en œuvre des solutions pratiques d'approvisionnement responsable.

- Collaborer avec les fournisseurs, partenaires, sous-traitants, autorités gouvernementales et société civile pour renforcer les mesures de diligence raisonnable et de gestion des risques.
- Sensibiliser et travailler en étroite collaboration avec sa chaîne d'approvisionnement pour garantir le respect des Principes éthiques, des Droits de l'Homme et de la Protection de l'Environnement définis dans le Code de Conduite et d'Éthique de MMR.
- Exiger de tous ses partenaires, sous-traitants et fournisseurs de minéraux qu'ils adhèrent aux normes éthiques élevées, garantissant ainsi un approvisionnement responsable.

Diligence Raisonnable et Gestion des Risques

MMR a développé et mis en place un système rigoureux de diligence raisonnable, conforme aux directives de l'OCDE et des Nations Unies (ONU). Le Département d'État des États-Unis soutient le cadre de l'OCDE et encourage son intégration par les entreprises.

Les pratiques de diligence raisonnable de MMR incluent:

- Évaluations rigoureuses des fournisseurs, de l'origine des matériaux et des routes de transit en conformité avec la norme Responsible Minerals Assurance Process (RMAP).
- Respect des réglementations gouvernementales dans les pays concernés, tout en poursuivant des initiatives de durabilité à long terme dans l'industrie minière de l'étain.
- Développement de projets miniers à grande échelle via des initiatives indépendantes ou des partenariats avec des entités privées et des gouvernements dans les zones CAHRA.
- Amélioration continue de ses politiques et de sa performance en intégrant les mécanismes de gestion des griefs ITSCI et RMAP.

Approche Structurée de Gestion des Risques

MMR adopte une approche en trois niveaux:

1. Identification – Audits continus des fournisseurs et évaluations des risques.
2. Intervention – Mise en place de plans d'action correctifs avec des échéances précises.
3. Escalade & Résiliation – Rupture des relations avec les fournisseurs non conformes malgré les interventions correctives.

MMR met également à disposition un mécanisme anonyme de signalement pour toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement afin de signaler toute violation, approvisionnement non éthique ou atteinte aux droits humains.

Engagements en matière de Droits Humains et ESG

MMR applique les normes éthiques les plus strictes en matière d'approvisionnement en minéraux:

- Prévention du travail des enfants et du travail forcé – Tolérance zéro pour toute forme de travail des enfants ou de travail forcé.
- Protection des travailleurs et salaires équitables – Conditions de travail sûres et rémunération juste.
- Responsabilité environnementale – Réduction des émissions de CO₂, réhabilitation des sites miniers et réduction des déchets.

Conformité aux Normes Mondiales sur les Minéraux Critiques

MMR respecte les réglementations internationales relatives aux minerais critiques, notamment:

- Directives de l'OCDE sur la diligence raisonnable pour les chaînes d'approvisionnement en minerais des zones de conflit.
- Loi américaine sur la réduction de l'inflation (IRA) et la section 1502 du Dodd-Frank Act sur l'approvisionnement sans conflit.

- Réglementation de l'UE sur les matières premières critiques et les batteries pour garantir l'éligibilité au marché européen.

Soutien aux Mineurs Artisans et à Petite Échelle (ASM)

MMR soutient la formalisation du secteur ASM par:

- Des formations aux fournisseurs pour encourager des pratiques minières éthiques.
- Des mécanismes de prix équitables pour assurer la viabilité économique des communautés ASM.
- Des ateliers de sécurité et conformité pour réduire les risques environnementaux et sanitaires.

Conclusion

MMR reste fermement engagée en faveur d'un approvisionnement éthique et durable. En appliquant des mesures strictes de diligence raisonnable et en collaborant avec toutes les parties prenantes, MMR contribue au développement économique et à la stabilité de la région.

MINING MINERAL RESOURCES SAS

www.mmrdr.com

588, Avenue Kipushi, Quartier SOMIKA, Commune Annexe,
Lubumbashi

RCCM - CD/LSHI/RCCM/14-B-01615